



IIIème Journée Mondiale de l’Huissier de Justice 10 JUIN 2010

L’huissier de justice et les modes alternatifs de règlement des conflits

COMMUNIQUE DE PRESSE

On reproche souvent à la justice sa lenteur, son coût.

Les justiciables sont nombreux à perdre patience ou à se décourager par avance à tenter une action judiciaire.

Le risque de cette attitude est à long terme la récession contractuelle, la sclérose des échanges.

Si l’huissier de justice est le garant de la bonne exécution des décisions de justice et par là même pivot des échanges économiques, son rôle peut également se situer en amont de tout conflit grâce aux méthodes extrajudiciaires que sont les modes alternatifs de règlement des conflits.

Les modes alternatifs de résolution de conflit ou *MARC* se rapportent aux processus et aux techniques de résolution des conflits en dehors des procédures juridiques conventionnelles.

La pratique la plus connue des *MARC* est aujourd’hui la médiation qui intervient au côté de la négociation, de l’arbitrage et de la conciliation.

Pour les justiciables, les intérêts sont nombreux :

- absence de lourdeur dans les procédures ou processus

- coûts contrôlés de la prestation choisie
- préférence pour la confidentialité

Quotidiennement l'huissier de justice est amené à faire trouver ou accepter des solutions à des situations conflictuelles qu'il apaise par ses conseils, ou à l'occasion de ses interventions (au travers des constats ou même de ses actes de signification ou d'exécution lorsqu'il dénoue les oppositions entre un créancier et son débiteur)

Il nous paraît donc très naturel de placer celui-ci au cœur des modes alternatifs de règlement des conflits.

De par son expérience, il saura préserver le pouvoir décisionnel des parties au différend.

L'huissier de justice peut aussi être le messenger de l'idéologie de l'harmonie que visent les MARC.

Il prouve depuis toujours qu'il sait être un arbitre éclairé et impartial entre les parties, il connaît et utilise les vertus du dialogue et de la communication.

Son rôle au sein des modes alternatifs des conflits existe de façon avérée ou latente dans tous les pays, c'est ce que l'Union internationale des Huissiers de justice veut faire découvrir le 10 juin 2010 lors de la III^{ème} journée internationale des Huissiers de justice.
